



Probleme de pneus trop vieux pour un vehicule acheter il y a

Par **jadela**, le **04/12/2013 à 19:05**

Bonjour j'ai acheter un Opel meriva de 2009 en 2012 j'ai changer les 2 pneus avant,et le garagiste a constater que pour les pneus arriere j'avais des pneus de 1998 ,pour un véhicule de 2009 acheter il y a 1 an chez un concessionnaire Opel,mes pneus on quinze ans!!! Est-il possible d'obtenir quelque chose de la part du concessionnaire? S'il vous plait aidez moi j'ai déjà payer 260 euros pour 2 pneus je ne peux pas changer ceux de derriere merci

Par **Lag0**, le **04/12/2013 à 19:25**

Bonjour,
Sous toute réserve, ce n'est qu'une recommandation des fabricants de changer les pneus qui atteignent 10 ans d'âge. Je ne crois pas qu'il y ait une obligation à ce sujet.
Donc si vos pneus de 14 ans ne sont pas usés, il n'y a pas véritablement d'interdiction de rouler avec.